

FAITES CONNAISSANCE
AVEC UN
ADMINISTRATEUR
D'AMORCE



L'interview de Maître Marie-Hélène PACHEN LEFEVRE, Avocat au Barreau de Paris, Associée du Cabinet SEBAN & ASSOCIÉS

Comment êtes-vous arrivé dans le monde des déchets ou de l'énergie ?

« Avant d'arriver dans le monde de l'énergie, j'ai débuté mes activités de conseil des collectivités publiques dès 1992 en tant que juriste, puis avocate à partir de 1995, dans le montage de projets d'unités de traitement des ordures ménagères, rapidement rebaptisées alors unités de valorisation énergétique. Le pas était franchi vers l'énergie, et mon activité de conseil s'est tournée, pour des collectivités puis des opérateurs, vers les montages de réseaux de chaleur.

L'évolution européenne et française du secteur électrique et gazier m'a ensuite amenée à partir de 2008, en tant qu'associée du cabinet Seban & Associés, à accompagner des collectivités locales dans leurs missions d'autorité concédante de la distribution et de la fourniture aux tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz.

Par extension, je suis également chargée aujourd'hui de questions tenant à l'organisation et à la gouvernance de ce secteur, ainsi qu'au développement des missions susceptibles d'être mises en œuvre par les collectivités locales, particulièrement dans le domaine de l'électricité (planification et schéma

FAITES CONNAISSANCE
AVEC UN
ADMINISTRATEUR
D'AMORCE - Suite

directeur des énergies, smart-grids, production d'énergies renouvelables, autoproduction, autoconsommation, service public de flexibilité local,...). »

Quel est l'évènement le plus marquant que vous ayez vécu sur ces sujets ?

« Je pense depuis ces cinq dernières années à l'affirmation d'un droit de l'énergie et à la montée des questionnements des collectivités publiques sur le sujet de l'électricité : sa tarification, son financement, son organisation nationale et locale, la transition énergétique, et les évolutions contractuelles que cela a suscitées et suscite aujourd'hui dans le cadre du renouvellement à venir des contrats de concession de distribution et de fourniture d'électricité. Les questions juridiques rejoignent la politique publique locale. »

Quel est votre geste écologique du quotidien ?

« Il y en a plusieurs : le tri des déchets, la consommation d'eau, la consommation d'électricité, et l'usage des transports en commun. »